

☞☞ COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 JANVIER 2021 ☞☞

L'an deux mil vingt et un le douze janvier à 19 heures 00, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle paroissiale, sous la présidence de M TELLIER Alain, Maire, en suite de convocations en date du 08 janvier 2021 dont un exemplaire a fait l'objet d'un affichage à la mairie.

Présents: M Alain TELLIER; M Gilles CALLEWAERT ; M Laurent VASSELLE; M Stéphane JUDE; Mme Martine MUDES; Mme Sylvie BOIN ; M Pierre REANT; M Christian GUILBERT; M Fabrice COINON; Mme Patricia BOYAVAL; M Etienne DEBARRE; Mme Evelyne THUILLIER ; Mme Dorothée BRUGE.

Absents excusés: M Nicolas BRUGE; Mme Gaëlle GOUGET.

Procurations: Mme Gaëlle GOUGET a donné procuration à Mme Dorothée BRUGE.

M Nicolas BRUGE a donné procuration à M Alain TELLIER.

I- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Sylvie BOIN

II- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 01 DECEMBRE 2020

Adopté à l'unanimité

III- PHOTOCOPIEUR ECOLE

M le Maire informe les membres du conseil que le photocopieur de l'école n'est plus réparable. Il présente les devis reçus pour le remplacement de celui-ci.

La société Gloriant propose un photocopieur en location ou en achat.

Montant en location : 39 euros HT par mois. Contrat d'entretien 28 euros HT par trimestre.

Montant en Achat : 2 290 euros HT. Contrat d'entretien 28 euros HT par trimestre.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal retient la proposition de la société Gloriant pour l'achat du photocopieur RICOH MP 2554 (reconditionné) d'un montant de 2 290 euros HT soit 2 748 euros TTC.

Le contrat d'entretien de 28 euros HT par trimestre est retenu.

IV- PAIEMENT DES DEPENSES D INVESTISEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2021

En attendant le vote du budget, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du code général des collectivités Territoriales, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation de l'assemblée délibérante doit préciser le montant et l'affectation des crédits

Les crédits ainsi ouverts seront repris au budget primitif de l'exercice.

Les crédits concernés sont récapitulés dans le tableau ci –dessous pour le budget concerné :

Budget Commune :

chapitre	Crédit votés	Crédit pouvant être ouverts
20	10 000€	2 500€
21	325 100€	81 275€
23	472 105.53€	118 026.38€

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget commune de l'exercice précédent.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Les demandes de subventions FARDA ont été accordées.
 - aménagement du stationnement rue du stade salle des sports et rue de l'église parking souvenir français : Montant de la subvention accordée : 25 000€ (40% du montant des travaux)
 - aménagement du parvis de l'église et chemin stabilisé : montant de la subvention accordée 13 510 euros (40% du montant des travaux)
- Amende de police pour les travaux de la rue de Cochendal : subvention reçue 15 000 euros.
- Rencontre avec M Jean Claude Leroy Président du Département : divers sujets ont été abordés (foyer St Jacques, aménagement de la rue de Roquette pour la sécurité des écoliers et faciliter l'accès aux commerces de proximité, prévision d'une concertation avec tous les bailleurs sociaux pour les projets de béguinage, demande d'aménagement RD190 Pont à Ham chaussée déformée .)
- Fond de concours de la CAPSO pour la salle des sports : versement du solde.
- La CAPSO demande le recensement des infirmiers, infirmières médecins disponibles pour la campagne de vaccination.
- Distribution du bulletin municipal : samedi 23 janvier 2021.
- Le dossier de demande de subvention DSIPL (dotation de soutien à l'investissement public local) pour l'agrandissement du dortoir a été déposé.
- Prochaines réunions :
Adjoints : 26 janvier et 25 février en mairie à 18h
Conseil : mardi 09 février, mardi 09 mars et jeudi 25 mars.

FIN DE SEANCE : 20h45

A. TELLIER

G. CALLEWAERT

L. VASSELLE

S. JUDE

M. MUDES

G.GOUGET
à D Bruge

N. BRUGE
à A Tellier

S. BOIN

C. GUILBERT

F. COINON

P. BOYAVAL

E. DEBARRE

E. THUILLIER

P. REANT

D. BRUGE